



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 8 – Loi modifiant la Loi sur la sécurité civile concernant l'assistance financière

Procès-verbal de la séance du 21 février 2019

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 393-20190226

2019

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--------------------------------------|---|
| SÉANCE DU JEUDI 21 FÉVRIER 2019..... | 1 |
| REMARQUES PRÉLIMINAIRES | 2 |
| AUDITIONS | 2 |

ANNEXES

- I. Personnes et organismes qui ont été entendus
- II. Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Séance du jeudi 21 février 2019

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 8 – Loi modifiant la Loi sur la sécurité civile concernant l’assistance financière (Ordre de l’Assemblée le 14 février 2019)

Membres présents :

M. Bachand (Richmond), président

M^{me} Blais (Abitibi-Ouest) en remplacement de M^{me} Lecours (Les Plaines)

M^{me} Dorion (Taschereau) en remplacement de M. Fontecilla (Laurier-Dorion)

M. Girard (Lac-Saint-Jean) en remplacement de M^{me} Lachance (Bellechasse)

M^{me} Guilbault (Louis-Hébert), ministre de la Sécurité publique

M. Lafrenière (Vachon)

M. Lamothe (Ungava)

M. Lemieux (Saint-Jean)

M. Martel (Nicolet-Bécancour)

M^{me} Nichols (Vaudreuil) en remplacement de M. Tanguay (LaFontaine)

M. Ouellette (Chomedey)

M^{me} Richard (Duplessis), porte-parole du deuxième groupe d’opposition en matière de sécurité publique, en remplacement de M. Bérubé (Matane-Matapédia)

M^{me} St-Pierre (Acadie), porte-parole de l’opposition officielle en matière de sécurité publique, en remplacement de M^{me} Anglade (Saint-Henri–Saint-Anne)

Témoins (par ordre d’intervention) :

Fédération québécoise des municipalités :

M. Larry Bernier, membre du comité exécutif

M. Pierre Châteauvert, directeur politique

M. Maxime Lavoie-Girard, conseiller politique

Protecteur du citoyen :

M^{me} Marie Rinfret, protectrice du citoyen

M. Claude Dussault, vice-protecteur, Services aux citoyens et aux usagers

M^{me} Chloé Corneau, déléguée aux enquêtes en administration publique

Croix-Rouge canadienne – Québec :

M. Pascal Mathieu, vice-président

M^{me} Claudie Laberge, directrice, Gestion des urgences

M^{me} Carole Du Sault, directrice des communications

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 12 h 28, M. Bachand (Richmond) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M^{me} Guilbault (Louis-Hébert), M^{me} St-Pierre (Acadie), M^{me} Dorion (Taschereau) et M. Ouellette (Chomedey) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend la Fédération québécoise des municipalités.

À 13 h 18, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 h 45.

À 15 h 47, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend le Protecteur du citoyen.

À 16 h 32, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Croix-Rouge canadienne – Québec.

M. le président dépose les mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 17 h 13, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Carolyne Paquette

André Bachand

CP/sq

Québec, le 21 février 2019

ANNEXE I

Personnes et organismes qui ont été entendus

Personnes et organismes qui ont été entendus

| | |
|---|------|
| Croix-Rouge canadienne - Québec | 004M |
| Fédération québécoise des municipalités | 002M |
| Protecteur du citoyen | 003M |

ANNEXE II

Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus

| | |
|-----------------------------------|------|
| Bureau d'assurance du Canada | 001M |
| Union des municipalités du Québec | 005M |